

Budget 2025 : Clara Chappaz répond aux fortes inquiétudes des startups

Alors que le Premier ministre a présenté les grandes orientations de la loi de Finances 2025, Clara Chappaz, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique revient sur ce projet budgétaire très concernant pour la French Tech.

Temps de lecture : minute

11 octobre 2024

« L'effort de l'écosystème French Tech ne portera pas sur le crédit d'impôt recherche » rappelle Clara Chappaz. Certes le crédit d'impôt recherche est épargné par le projet de loi de Finances 2025 mais les startups ne sont pas exemptes de tout, laissant l'écosystème French Tech très inquiet.

La Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, affirme que ces orientations traduisent la vision du Gouvernement. « Nous sommes dans une situation où nous devons être responsables. Le premier effort vient de l'Etat puisque que pour deux euros de diminution des dépenses, il n'y a qu'un euro d'augmentation des recettes. »

Pour réaliser les 60 milliards d'euros d'économies attendus, l'Etat mise sur un effort collectif. Les grandes entreprises y collaboreront de façon exceptionnelle tandis que les startups iront aussi de leur contribution. « Je rappelle qu'aucun gouvernement n'avait autant investi dans les startups que ce soit avec France 2030 ou à travers la moitié des crédits d'impôt

accordés aux entreprises émergentes. »

Jeunes, innovantes mais moins exonérées

« Pour les JEI, nous voulons réfléchir à ce dispositif pour le protéger en restant responsable » souligne Clara Chappaz. Le projet de loi de Finances prévoit en effet de supprimer l'exonération des charges patronales propres au statut des JEI. Pour l'heure, une Jeune Entreprise Innovante est en effet exonérée de cotisations sociales patronales pour les chercheurs, les techniciens, les gestionnaires de projet, les juristes chargés de la protection industrielle et des accords de technologie liés au projet et les personnels chargés de tests pré-concurrentiels affectés à des travaux de R&D ou d'innovation. « Le premier Ministre a indiqué qu'il propose au Parlement de faire évoluer le texte initial. Je travaillerai avec les parlementaires pour trouver des solutions pour maintenir un soutien aux jeunes entreprises innovantes, dans le respect des grands équilibres fixés par le Premier ministre en matière de répartition des efforts. »

Concernant la place de l'innovation dans les priorités du Gouvernement et de la place de l'écosystème French Tech dans les projets de l'Etat, Clara Chappaz devrait présenter sa feuille de route très prochainement.



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)



À lire aussi

Loi de finances 2025 : La French Tech concernée par l'effort budgétaire

Article écrit par Nadege Hubert